

CHAMBRE
DES DÉPUTÉS

Archives Guerre. Armée
Paris, le 9 Aout
Abel Ferry
Perthes au Chemin
des Dames. 1917

Lettre du 9 Aout, de M. Abel FERRY, rapporteur aux effectifs de la commission de l'armée à Monsieur le Président du Conseil et à Monsieur le Ministre de la Guerre.

Monsieur le

Je suis effrayé des pertes que, durant les mois de Mai, de Juin et de Juillet, les 10ème et 6ème armées françaises ont subies au Chemin des Dames.

Ces pertes les voici:

Les pertes globales des 6ème et 10ème armées, du 1er mai au 25 juillet pour la 10ème armée, du 1er mai au 10 juillet pour la 6ème armée (date à laquelle la 6ème armée a passé à la 10ème armée les secteurs offensifs de Corny et d'Hurtebise) sont, d'après mes calculs, de:

21.349 hommes pour la 10ème armée

31.409 " " " 6ème " (1)

Total 52.758

	Officiers	Hommes	Hommes et of. tués
pertes du 16 avril au 15 Mai	Tués Disparus: Tués Disparus: blessés et disparus	8543 7373	46.668
les pertes du 16 au 30 Avril	: 362 114	5054 5327	29.879
ce qui donne les pertes du 30 avril au 15 Mai	: - 220	5054 5327	29.879
auxquelles j'ai ajouté les chiffres de pertes du 15mai au 10 Juillet	: 142 52 3289 2046	13.809 5.775	7.625
		Total :	31.409

B/ Ces pertes peuvent, par rapport aux opérations, se décomposer en 2 périodes:

1^{ère} période correspondant à l'attaque française du 5 mai et aux premières réactions allemandes du 30 avril au 1^{er} mai.

	Portes globales
Xème armée	8.601
VI ème "	<u>15.809</u>
Total	<u>22.411</u>

2^{ème} période correspondant aux réactions allemandes, marquées par des mitraillages sur positions inorganisées et contre-attaques françaises du 15 mai au 10 juillet et 25 juillet.

	Xème armée
(15 Mai au 25 Juil.)	12.747
VIème armée	<u>17.600</u>
Total	<u>30.347</u>

C/ La proportion des morts et disparus par rapport au chiffre global et par tués et prisonniers est la suivante:

	Officiers	Troupes
VI ème Armée	non compris /10.	Tués Disparus
X ème armée	Tués Disparus	57
Total des troupes tuées et disparues	124	<u>8.914</u> <u>3.717</u>
		<u>14.104</u> <u>9.875</u>

D/ Les radios allemandes annoncent un peu moins de 5.000 prisonniers français faits pendant ces 5 mois sur le Chemin des Dames.

9.875 disparus moins 5.000 prisonniers égalent 4.875 disparus présumés morts.

4.875 disparus présumés morts plus 14.104 tués égalent 18.979 tués et disparus présumés morts.

Ces chiffres ne comprennent pas les morts dans les hôpitaux ils sont donc un minimum.

Les tués proprement dits (sans compter les disparus) sont par rapport aux pertes dans la proportion de 26 %

Les tués et disparus présumés morts, sans compter les morts dans les hôpitaux, sont par rapport aux pertes dans la proportion de 36 % .

DES DISPOLES

CHYNNEE

Accord du Gouvernement et du Haut Commandement sur les opérations du
Chemin des Dames.

Les opérations exécutées au Chemin des Dames l'ont été par les autorités militaires en parfait accord avec le Gouvernement.

1° Dès le 17 avril par un télégramme de Savigny en G.A.R., le général Nivelle ordonnait: "de se borner à faire "terminer et consolider la conquête des hauteurs sud de l'Ailette afin d'assurer définitivement notre établissement "au nord de l'Aisne."

2° Le 23 Avril le général Nivelle commandant en chef décidait de poursuivre l'offensive dans le dessein: "de compléter l'occupation du Chemin des Dames, opération combinée "entre la 6 ème et la 10 ème armées."

3° Dans un télégramme du 30 Avril du général Nivelle commandant en chef, au ministre de la guerre il est écrit: "Si j'ai bien compris, le conseil des ministres a décidé... "de laisser les opérations des 6 ème et 10 ème armées sur "le plateau de Craonne suivre son cours."

Il résulte de ces télégrammes que le Gouvernement, et nous l'en louons, a connu les opérations projetées sur le Chemin des Dames et leur a donné son approbation.

But des opérations.

DES DEUILLES
CHYMRHE

Dans quel but le Gouvernement autorisait-il ces opérations?

Afin de conquérir de bons observatoires sur la vallée

de l'Ailette, d'aveugler les observatoires allemands sur l'Aisne et de s'établir sur des positions économiques où les troupes françaises puissent s'user moins que les troupes allemandes.

La doctrine de la commission de l'armée en ce qui touche les pertes est établie depuis longtemps. La commission est hostile aux attaques partielles. Elle est sur ce point d'accord avec le Gouvernement, comme avec le Général en chef.

Dans son célèbre rapport, du 1er novembre 1915, sur les opérations de Champagne et les enseignements à en tirer le général PETAIS écrivait: "..... Dans le premier acte offensif ce que l'on veut, c'est faire subir à l'ennemi des pertes telles qu'il sera possible plus tard de l'attaquer à fond en quelque point choisi, du fort au faible... Ces pertes seront le fait, non de l'assaut poussé aux limites extrêmes des forces de l'assaillant, mais d'attaques exécutées par de faibles effectifs et précédées par un bombardement formidable....."

La théorie de la guerre d'usure, préalable au renfoncement de l'ennemi, voilà la doctrine du Général en chef.

Les déclarations de M. le Président du Conseil et de M. le Ministre de la guerre à la commission de l'armée, le DEZ DE 21 mai 1917 en font foi.

CHAMBRE Ils nous ont donné connaissance des déclarations des généraux ROBERTSON, HAIG, PETAIS, et NIVELLE d'où j'extrais

les phrases suivantes:

"Il ne s'agit plus de viser des objectifs lointains;
"il s'agit d'abattre l'adversaire... Il est nécessaire pour
"atteindre ce but d'employer nos forces à la destruction
"des divisions ennemis....

"Nous pouvons atteindre nos fins par des attaques s'ap-
"pliquant à un objectif limité et en faisant un plus large
"emploi de notre artillerie... Nous espérons ainsi arriver
"à nos buts avec un minimum de pertes."

La lecture du document dont ces lignes sont extraites donna lieu à un incident. Un membre de la commission en comprit mal le sens; il s'écria: c'est signé JOFFRE.

Le ministre de la guerre répondit: "... Aucune assimi-
"lation n'est possible... Il ne s'agit pas de ces attaques
"dont nous avons tant souffert en 1916... l'attaque doit
"être conduite rapidement, la préparation d'artillerie doit
"être intégrale... Le terrain occupé ne doit plus avoir pour
"ainsi dire d'organisation ennemie" Et le ministre de la guer-
re ajoutait que ces opérations ne devaient avoir pour but
que la conquête de positions économiques.

Et Monsieur RIBOT, répondant à LOYD GEORGES, dans la conférence du 4 mai 1917, disait au premier ministre an-
DEZ DE glais au nom du Gouvernement Français;" Il faut sans doute
"continuer l'offensive, mais nous devons chercher à utiliser
"nos forces sans les gaspiller; les effectifs français ont
"plus souffert que les vôtres...."

Conclusions. -

Les pouvoirs publics: Gouvernement, Parlement, Général en chef, commission de l'armée ont donc la bonne fortune d'être d'accord pour mettre fin aux attaques impraticables; inutiles et coûteuses.

Par quel maléfice se fait-il que sur le Chemin des Dunes l'armée française subisse de telles pertes?

Ces morts, disparus, tués et blessés correspondent-ils au résultat escompté?

Valent-ils le terrain conquis?

Je n'ai pas à entrer dans le domaine des opérations. J'ai vu sur place l'importance des observatoires allemands sur la vallée de l'Aisne et l'importance des nos observatoires sur la vallée de l'Ailette.

Mais n'en disait-on pas jadis autant de l'observatoire des Eparges, de Vauquois, etc.

Le commandement peut-il affirmer que, du moins, l'usure infligée à l'ennemi a été supérieure ou même égale à la nôtre.

Hélas! j'ose affirmer, après enquête sur place, le contraire.

De l'avis des combattants, les allemands ont une supériorité parquée de minen. Le minen est particulièrement utile sur ces plateaux aux grandes déclivités, où il peut se mettre à l'abri de nos mortiers et, grâce à son grand angle de chute, fouiller les pentes les plus rapides.

Toute l'infanterie se plaint que les services de l'armement n'aient pas su lui donner un bon canon d'accompagnement analogue à celui que possèdent les anglais et les allemands.

N'oublions pas qu'à l'heure présente les pertes subies par nos bons régiments ne sont pas seulement une usure militaire: elles sont une usure morale.

J'ai recueilli, dans la bouche de quelques soldats au combat, certaines paroles qui n'ont été un pénible avertissement de leur état moral.

Nous n'avons plus beaucoup de bonnes divisions à laisser user sans profit correspondant.

Si la lutte pour le Chemin des Dunes a une valeur militaire il faut accepter tous les sacrifices.

Mais il ne faudrait pas les subir pour des raisons d'ordre prétendu moral et perdre par amour propre des positions peu économiques.

Je sais que ces préoccupations sont les vôtres celles du Gouvernement et celles du Général en chef, comme elles sont celles de la commission de l'armée.

Seulement les faits démontent nos intentions à tous.

La commission de l'armée est absente: c'est au titre DES DEUX de rapporteur que je vous écris, je serai donc heureux d'apprendre, avant que la commission de l'armée se réunisse que le gouvernement en a à nouveau délibéré et à nouveau conféré avec le général en chef.